



REGLEMENT DU CHAMPIONNAT TERRITORIAL LORRAINE 2025 EQUIFEEL



ORGANISATEUR : Centre Equestre de Mairy

DATE & LIEU : 18 Mai 2025 - 40 Grand Rue 54150 MAIRY MAINVILLE

EPREUVES : Les épreuves Club 3, Club 2, Club 1, Club Elite, Club Poney 1 et Club A sont ouvertes aux championnats

Épreuves Préparatoires et Club : La détente aura lieu en carrière et les épreuves se dérouleront en manège (modification possible selon les conditions climatiques)

L'ordre de passage = ordre affiché sur la FFE

... pour ceux qui jouent le Championnat : un dispositif supplémentaire sera rajouté comptant double uniquement classement championnat, et bien sûr le règlement en vigueur sera appliqué

... pour ceux qui jouent le Classement de l'épreuve : le règlement en vigueur sera appliqué

QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION :

A - Seuls les cavaliers licenciés ou résidents dans le territoire Lorrain (département 54 - 55- 57-88) sont autorisés à courir les épreuves du Championnat Territorial Lorraine.

B - Qualification cavalier et équidé : pas de condition de qualification particulière, règlement FFE

C - Un cavalier ne peut prétendre être classé que sur une seule épreuve de Championnat. Si un cavalier est engagé dans des épreuves supports de plusieurs niveaux de Championnat, il devra déclarer au Jury le niveau auquel il souhaite participer. Cette déclaration est à faire au moins $\frac{1}{2}$ heure avant le début de la première épreuve à laquelle le cavalier participe.

D - Nombre de chevaux par cavalier en épreuves supports Championnat : 2 chevaux maxi par cavalier.

E- Si un cavalier présente plusieurs chevaux, dans le même niveau, il devra déclarer avant le début de ses épreuves avec quelle monture il désire participer aux Championnats. Cette déclaration devra être effectuée au moins $\frac{1}{2}$ heure avant le début de la première épreuve support. A défaut de déclaration, le passage du premier cheval sera retenu.

!! Attention !! : Un couple engagé sur place (engagement terrain) pourra pas être retenu pour le classement du Championnat, mais uniquement pour le classement de l'épreuve.

POINTS DE CHAMPIONNAT, TITRES ET CLASSEMENTS :

Classement épreuve : selon le règlement en vigueur

Classement championnat : le règlement en vigueur + un dispositif comptant double qui sera rajouter au cumul des points de l'épreuve

En cas d'ex-aequo, les cavaliers seront départagés en prenant comme règle celui qui aura le score de points bonus le plus élevé avec le moins de points de pénalités.

A l'issue du Championnat, les cavaliers seront appelés à la remise des prix, en tenue. La présence de ceux-ci est obligatoire.

DIVERS - Pour les éléments ne figurant pas au présent document, les règlements FFE s'appliquent.